

La rue, un espace vivant

S'arrêter sur un banc, prendre le temps. Circuler en sécurité grâce aux pistes cyclables. Apaiser la circulation par de nouvelles zones de rencontre. Rendre le parcours vers l'école ludique. Par petites touches, et en concertation avec ses habitants, la Ville veut rendre ses rues à ses usagers, en faire des nouveaux espaces de vie et des lieux de convivialité.

La rue et plus globalement les espaces publics concentrent une multitude d'usages et d'attentes. On y passe, on s'y arrête, on y change de mode de transport, on s'y rencontre. La Municipalité a inscrit dans son programme de législature 2016-2021 la valorisation de ces espaces dans le centre-ville comme dans les quartiers. Elle le fera non pas par de grands travaux, mais par petites touches, par des interventions rapides et légères qui répondent aux besoins des habitants et des usagers. Cette politique d'aménagements complètera les grands projets de mutation de la Ville.

Partant du principe qu'une ville se construit avec ses habitants, la Municipalité confirme sa volonté de soutenir les actions et aménagements proposés par la population. La qualité de vie des Lausannoises et Lausannois est au centre de ce programme qui s'articule autour de mesures fortes :

Valoriser les espaces publics Afin de mieux comprendre les usages actuels, mais aussi leur potentiel d'amélioration, la Ville va réaliser un diagnostic des espaces publics du centre-ville, comme l'ont fait la plupart des grandes villes européennes. Cette étude s'accompagnera d'un programme d'aménagements légers

Apaiser la circulation Dans le but d'améliorer la sécurité, de réduire les nuisances sonores liées au trafic motorisé, mais aussi de promouvoir la santé publique, la Ville va poursuivre le développement des zones 30km/h et les zones de rencontre. Pour en favoriser l'appropriation, ces zones feront l'objet d'une nouvelle identité, plus marquée. Elle sera développée en concertation avec les riverains.

Rendre le chemin vers l'école plus sûr et plus ludique Lausanne est la première ville en Suisse romande à bénéficier du label UNICEF « Commune amie des enfants ». C'est qu'elle porte une attention particulière à l'enfant dans l'espace public. Les aménagements prévus permettront non seulement de sécuriser le trajet vers l'école, mais aussi le rendre plus ludique grâce à des marques spéciales ou un mobilier urbain invitant au jeu.

La rue, un espace pour tous Dans sa politique d'accessibilité universelle, la Ville va poursuivre la pose de bancs relais. Haltes bienvenue dans le déplacement des personnes âgées, ces bancs les encouragent à sortir de chez elles et à maintenir un contact social. Diverses mesures seront également prises à destination des personnes à mobilité réduite (PMR), telles que bandes tactilo-visuelles, mains courantes dans les rues en pente ou création d'abaissements de trottoirs.



Pour les cyclistes, ce crédit d'investissement permettra de financer plusieurs équipements qui favorisent l'usage du vélo en ville et répondent aux demandes croissantes en la matière : aménagements de stationnement pour vélos, pose d'équipement facilitant le confort des usagers (pompes à vélos, goulottes, etc.).

L'ensemble de ces mesures feront l'objet d'actions de communication et de concertations ciblées dans les quartiers, auprès des usagers, de leurs associations ou des acteurs locaux afin de répondre au mieux à leurs demandes. Pour financer l'ensemble de ces projets, un montant de 4,4 millions de francs est prévu, dont 1,3 millions seront prélevés sur le Fonds du développement durable (FDD).

Grâce à cet ambitieux programme, composé d'un ensemble de mesures légères, faciles à mettre en œuvre, la Ville souhaite faire de la rue plus qu'un lieu de passage, mais aussi un lieu de rencontre et de lien social, en un mot rendre l'espace public à sa population.

La Direction des finances et de la mobilité

Le préavis 2018/11 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/préavis

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 4 avril 2018